



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés:
a
Mon
bel



14171694

Déposé / Reçu le

09-09-2014

Greffe
au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0811.649.379

Dénomination

(en entier) : **1950**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE BORRENS 34 1050 IXELLES

Objet de l'acte : **TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

Extrait du PV de l'AGE du 01/08/2014

L'assemblée des associés réunie ce jour décide de transférer avec effet immédiat le siège social à 1050 Bruxelles, 35 Avenue Des Klauwaerts et par conséquent décide de modifier l'article 2 des statuts pour le remplacer par le texte suivant : "Son siège social est établi à 1050 Bruxelles, 35 Avenue Des Klauwaerts".

L'ancien siège social est supprimé.

L'assemblée a également décidé de conférer tous pouvoirs à Monsieur Benjamin ARIEL représentant la société INTERCOMPTA sprl pour signer et déposer la publication au Moniteur ainsi que la déclaration d'immatriculation, de modification, de radiation auprès d'un guichet d'entreprise de la Banque carrefour des entreprises.

Pour extrait analytique conforme,

Bonnet Ingrid
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/09/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature